

Guide du parent



CAMP DE JOUR Été 2010

TABLE DES MATIÈRES

A) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CAMP DE JOUR

| | |
|---------------------------------|---|
| 1. Importance de ce guide..... | 3 |
| 2. Camp de Jour | 3 |
| 3. Les lieux fréquentés | 3 |
| 4. Activités..... | 4 |
| 5. Service de surveillance..... | 5 |
| 6. Journée typique..... | 6 |

B) LES FAÇONS DE PROCÉDER

| | |
|--|---|
| 7. Contrôle des départs à la fin de la journée | 6 |
| 8. Habillement | 7 |
| 9. Équipements requis pour une journée..... | 7 |
| 10. Boîte à lunch | 8 |
| 11. Micro-ondes | 8 |
| 12. Si vous êtes en retard pour le Camp de Jour ?..... | 8 |
| 13. Rassemblement..... | 9 |

C) INFORMATIONS POUR LES PARENTS

| | |
|--|----|
| 14. Mesures disciplinaires | 9 |
| 15. Ratio des groupes d'âge..... | 10 |
| 16. Formation du personnel versus la sécurité ?..... | 10 |
| 17. Relevé 24 | 11 |
| 18. Autorisation photos..... | 11 |
| 19. Nouveautés 2010..... | 11 |
| 20. Réunion d'information pour les parents..... | 13 |

1. Importance de ce guide

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos interrogations concernant le Camp de Jour. Si vous avez d'autres questions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à contacter le coordonnateur pour plus d'informations en composant le (418) 774-6252 ou par courriel à loisirs2@ville.beauceville.qc.ca . Si vous avez des commentaires ou suggestions, n'hésitez surtout pas à nous en faire part, car vos remarques permettent d'améliorer notre service et ce, au bénéfice de vos enfants.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos enfants, un bel été en notre compagnie!

2. Camp de Jour

Le Camp de Jour est un endroit où les enfants de 5 à 12 ans vivent, pendant 7 semaines, une série d'activités plus motivantes les unes que les autres. C'est la place des enfants pour l'été à Beauceville. On apprend, on s'amuse, on réalise des projets, on fait du sport, on bricole et on fait des expériences scientifiques. Bref, on se surpasse de jour en jour.

Cet été, c'est sous la thématique « **Abracadabra** » que l'équipe du Camp de Jour accueillera les enfants qui désirent vivre une expérience inoubliable parmi nous.

En tant que parents, vous serez d'ailleurs invités à être des nôtres lors des sorties. Cependant, votre présence sera sollicitée en temps et lieu.

3. Les lieux fréquentés

Tous les groupes d'âge couvrent les territoires suivants, de là l'importance d'avoir de bonnes espadrilles :

- Espaces verts autour du Centre Culturel (limité en raison des rénovations majeures)
- Sentier plein air (boisé sud et nord)
- École de Léry (gymnases, terrain de balle et cour extérieur)
- Île Ronde
- Polyvalente St-François (gymnase et locaux connexes)
- Terrain de soccer
- Terrain de football
- Terrain d'athlétisme
- Stationnement des autobus (sous le débarcadère)

4. Activités

Tous les groupes d'âge auront la chance de toucher aux catégories d'activités suivantes :

- Loisirs scientifiques, artistiques et sportifs;
- Grands jeux ;
- Jeux coopératifs;
- Excursions en forêt.



Les 5-6 ans et les 7-8 ans

Les activités des 5 à 8 ans représentent toutes les catégories mentionnées plus haut. Notre équipe d'animation s'assurera de varier le plus possible les activités afin de faire découvrir à vos enfants ce qu'ils préfèrent. Cet été, nous allons miser sur les talents de chacun pour vivre un été magique.

Les 9-12 ans sportifs

En ce qui concerne les activités des groupes sportifs, ces derniers font du sport de façon plus intensive que les autres groupes. Durant les 7 semaines, ils exerceront divers sports comme :

| | | |
|------------------|-----------------|-----------|
| Soccer | Touch-football | Baseball |
| Athlétisme | Basketball | Kinball |
| Tennis | Volley-ball | Badminton |
| Hockey intérieur | Jeux de ballons | Vélo |



En plus d'expérimenter les autres catégories d'activités mentionnées plus haut. Il est à noter que **si votre enfant ne participe pas aux activités, nous nous réservons le droit de faire des transferts de groupes ou de l'expulser.**

Les 9-12 ans artistiques

Le caractère des activités du groupe des artistiques est différent et unique. Ce groupe explore davantage des activités comme :

| | | |
|--------------|-----------------------|-------------------|
| Théâtre | Expression artistique | Peinture |
| Danse | Dessins | Ombres chinoises |
| Bricolage | Activités scéniques | Création d'objets |
| Horticulture | Art dramatique | Improvisation |



En plus d'expérimenter les autres catégories d'activités mentionnées plus haut. Il est à noter que **si votre enfant ne participe pas aux activités, nous nous réservons le droit de faire des transferts de groupes ou de l'expulser.**

Les 9-10 ans et les 11-12 ans explorateurs

En fait, les activités des explorateurs se définissent autour du loisir scientifique. Cependant, les enfants auront la chance de pratiquer leurs sports favoris ainsi que de développer leur créativité pour réaliser des oeuvres artistiques. Ce groupe explore davantage des activités comme :

Expériences scientifiques
Fabrication d'objet
Jeux de rôle
Variété de sports

Improvisation
Jardinage
Arts plastiques
Plein air



5. Service de surveillance

Le service de surveillance a été mis sur pied pour vous, afin de faire concorder votre horaire avec celui du Camp de Jour.

IMPORTANT: Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance, il n'y a pas droit et n'est pas sous la responsabilité de la Ville de Beauceville.

Voici les choses que vous devez connaître et respecter pour le service de surveillance:

- Ce service proposera aux enfants différents ateliers dans lesquels ils pourront s'amuser.
- En tout temps, vos enfants doivent demeurer à l'endroit décidé par les personnes du service de surveillance. De cette manière, les parents ne sont pas supposés attendre après leurs enfants.
- **Toutes les règles du Camp de jour s'appliquent au service de surveillance.**
 - **Contrôle des départs à la fin de la journée** (voir p.5)
 - **Mesures disciplinaires** (voir p.8)

Horaire du Service de surveillance

7h00 à 9h00
15h30 à 17h30

- Après 17h30, des frais de 2 \$ par tranche de 5 minutes de retard vous seront facturés.

Endroit du service de surveillance

5-8 ans : École de Léry ➤ Gymnase Léry
9-12 ans : Polyvalente St-François ➤ Gymnase PSF

6. Journée typique

7h00 : **Service de surveillance**

5-6 ans et 7-8 ans:

École Léry (Gymnase Léry)

9-10 ans et 11-12 ans:

Polyvalente St-François (Gymnase PSF)

9h00 : **Rassemblement**

Les enfants qui ne fréquentent pas le service de surveillance doivent arriver environ à cette heure, car la personne responsable du service de surveillance rassemble les enfants en groupe d'âge avant le début des activités. Normalement, les animateurs présentent un sketch pour débiter la journée, en lien avec la thématique de la semaine ou de l'été. Enfin, on termine en chantant notre chanson de Camp de Jour.

9h15 : **Début des activités**

Les animateurs prennent les présences et les activités commencent.

10h30 : **Collation:** On prend une pause d'une quinzaine de minutes le temps, afin de reprendre des forces pour poursuivre nos activités.

12h00 : **Dîner**

12h45 : **Reprise des activités :**

14h15 : **Collation:** On prend une pause d'une quinzaine de minutes le temps, afin de reprendre des forces pour poursuivre nos activités.

15h30 : **Fin des activités** - Contrôle des départs par les animateurs
Début du service de surveillance

17h30 : **Fermeture de l'École de Léry et de la Polyvalente St-François.**

B) LES FAÇONS DE PROCÉDER

7. Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ des enfants est contrôlé de la façon suivante afin d'éviter de malheureuses situations:

- 15h30, la personne qui viendra chercher vos enfants doit se présenter au responsable du service de surveillance et attendre que cette dernière vérifie si elle est bel et bien autorisée à venir les chercher.

- Les personnes autorisées à venir chercher vos enfants sont seulement celles que vous aurez inscrites sur la fiche d'inscription. **Donc, il sera important que le nom du père, de la mère et des personnes autorisées soient inscrits sur cette fiche.** Si une autre personne que celles inscrites sur la fiche d'inscription devait venir chercher vos enfants, vous devez nous en aviser, sinon nous refuserons de laisser partir vos enfants avec cette personne et ce, même si vos enfants la connaisse très bien.
- Les parents devront eux aussi se soumettre à cette procédure, car vous comprendrez qu'il sera impossible pour le responsable du service de surveillance de connaître tous les parents de tous les enfants. Donc, vous donnez votre nom, la vérification sera faite et vous pourrez ensuite partir. C'est le même principe qu'au Service de garde de l'École de Léry.
- Vos enfants seront autorisés à partir à pied ou à bicyclette à 15h30 seulement si vous l'avez indiqué sur la fiche d'inscription. Ils devront, avant de partir, donner leur nom à la personne responsable du service de surveillance pour qu'elle fasse la vérification et qu'elle donne son autorisation.

8. Habillement

Au Camp de Jour, on bouge beaucoup. Alors, il faut être confortable.

Habillement suggéré pour confort garanti toute la journée :

- Culottes courtes à mi-cuisse;
- Gilet à manches courtes;
- Coton ouaté;
- Espadrilles;
- Casquette et/ou foulard de tête.



Ce qui est interdit:

- Camisoles;
- Jupes et robes;
- Sandales;
- Vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues, à des messages obscènes ou violents);
- Gilets courts (bedaine).

N.B.: Si votre enfant arrive habillé de telle sorte, les mesures disciplinaires entreront en vigueur.

9. Équipements requis pour une journée

- Vêtements sport ;
- Espadrilles;
- Sac à dos;
- Gourde d'eau (bien identifiée);
- Dîner;
- 2 collations;

- Costume, casque et serviette de bain (voir horaire ci-dessous);
- Crème solaire FPS 30;
- Insecticide (ex.: «OFF»);
- Imperméable et/ou parapluie (pratique pour les journées de pluie).

Merci d'identifier TOUT le matériel de vos enfants, ce petit geste pourrait vous éviter bien des recherches dans les objets perdus.

10. Boîte à lunch

Comme vos enfants demeurent au Camp de Jour toute la journée, il est primordial que vous leur fournissiez de quoi tenir durant toutes leurs activités.

- Au moins deux jus de fruits et une bouteille d'eau froide :
 - ✓ Faites-la congeler la veille, elle conservera sa fraîcheur;
 - ✓ N'oubliez pas de la nettoyer chaque jour avec une goutte de savon.
- Nourriture santé, c'est-à-dire de bonnes collations (fruits, barre tendre) et un repas principal.
- Puisque aucune boîte à lunch ne pourra être réfrigérée, utilisez un «ICE PACK», il permet de garder le lunch au frais pendant une partie de la journée.
- Pas de contenant de verre (la sécurité avant tout).
- Nous ne vérifions pas le contenu de chacune des boîtes à lunch.



11. Micro-ondes

Cette année, les micro-ondes seront disponibles dans les deux parcs en tout temps, excepté lors des journées d'activités spéciales (voir p.10).

12. Si vous êtes en retard pour le Camp de Jour ?

Lorsque que vous amenez votre enfant au Camp de Jour, le matin ou le midi, assurez-vous qu'il soit bel et bien dans son groupe avant de retourner à la maison. Lorsqu'il y a un retard, il arrive souvent que le groupe en question ne soit plus à l'endroit prévu et que votre enfant ne le retrouve pas. C'est la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant soit bel et bien dans son groupe.

13. Rassemblement

École de Léry pour les 5-6 ans et les 7-8 ans

Le gymnase de cette école est l'endroit où se rassemblent toujours les jeunes de 5 à 8 ans, que ce soit au début de la journée ou à la fin. Ils y déposent leurs effets personnels. Leur service de surveillance est également à cet endroit.

Polyvalente St-François pour les 9-10 ans et les 11-12 ans

Le gymnase de cette école est l'endroit où se rassemblent toujours les jeunes de 9 à 12 ans, que ce soit au début de la journée ou à la fin. Ils y déposent leurs effets personnels. Leur service de surveillance est également à cet endroit.

14. Mesures disciplinaires

Au Camp de Jour, il y a un Code de vie que tous les participants doivent respecter.

Les parents ou tuteurs des enfants qui ne respecteront pas ce Code en seront avisés. S'il n'y a pas d'amélioration, il y aura un premier avis disciplinaire écrit. Si la situation continue, un deuxième avis disciplinaire écrit sera émis et l'enfant sera exclu du Camp de Jour de 2 à 5 jours (sans remboursement).

Finalement, si ce moment de réflexion à la maison n'a pas porté fruit, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'enfant du Camp de Jour pour le reste de l'été selon les procédures de remboursement de la Ville de Beauceville.

En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale. Selon la gravité du problème, certaines mesures disciplinaires peuvent être accélérées.

Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum de leurs journées d'activités et de pouvoir S'AMUSER en toute sécurité.

Code de vie

Il est entendu que, comme je suis inscrit(e) au Camp de Jour :

1. Je respecte les règles de mon animateur et de l'organisation du Camp de Jour.
2. Je participe activement aux activités.
3. Je respecte les autres par mes paroles et mes actes.
4. Je respecte tout le matériel mis à ma disposition.
5. Je circule à pied, pendant les heures du Camp de Jour.

6. Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon animateur.
7. Je circule calmement dans les édifices que je fréquente.
8. Je respecte la tenue vestimentaire.
9. À la fin de la journée, j'attends que la personne responsable ait contrôlé mon départ avant de partir avec la personne qui vient me chercher.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de :

- | | |
|--|--|
| - Sacrer | - Être arrogant envers les animateurs |
| - Crier des noms | - Mentir |
| - Me sauver (fugue) | - Être un leader négatif (attitude négative) |
| - Pousser les autres | - Refuser de participer à une activité |
| - Tirer des roches ou autres objets | - Porter des robes ou des jupes |
| - Amener des jeux électroniques | - Porter des camisoles sans manches |
| - Porter des chandails courts (bedaine) | - Porter des sandales |
| - Utiliser un langage ou faire des gestes à caractère sexuel. | |
| - Il est interdit d'apporter des jouets ou des animaux de la maison. | |

C) INFORMATIONS POUR LES PARENTS

15. Ratio des groupes d'âge

Le ratio animateur / enfants pour la programmation spéciale estivale que nous utilisons pour le Camp de Jour est d'approximativement de 1 animateur pour 15 enfants.

Ce ratio est établi en tenant compte d'un certain pourcentage d'absence et afin d'assurer la sécurité des participants.

16. Formation du personnel versus la sécurité ?

Tous nos animateurs possèdent une formation en secourisme et portent toujours sur eux une trousse de premiers soins ainsi qu'un radio portatif. Ils peuvent rejoindre la direction en tout temps. De plus, nos animateurs ont suivi une formation en loisir d'été (Groupe Saveur de l'URLS) leur permettant d'être sensibilisés à l'animation auprès des jeunes et aux soucis que les parents pourraient avoir face à leur travail.

Les animateurs sont au courant des maladies, allergies ou particularités que votre enfant pourrait avoir, *si vous l'avez indiqué sur le formulaire d'inscription.* **Si nous devons administrer un quelconque médicament à votre enfant, vous devez remplir une fiche spéciale nous autorisant à le faire.** Vous allez remplir cette fiche lors de votre inscription dans notre service.

17. Relevé 24

Le relevé 24 est un formulaire que notre organisation doit obligatoirement remplir. Ce dernier est déductible d'impôt pour les frais de garde d'enfants. Nous vous remettons un relevé 24 par famille. Celui-ci contient tous les renseignements dont le gouvernement a besoin, c'est pourquoi nous vous demandons le numéro d'assurance sociale (NAS) du parent payeur.

Nous vous remettons en février deux copies de relevé 24 : une 1^{ère} que vous enverrez avec votre déclaration de revenus et une 2^e que vous conserverez à la maison.

18. Autorisation photos

Il se peut que nous prenions des photos de votre enfant durant les activités du Camp de Jour. Ces dernières seront utilisées uniquement à des fins informatives ou publicitaires reliées à notre Camp de Jour ou à des activités jeunesse, dans nos publications et documents et aussi dans des publications régionales de loisirs, s'il y a lieu. Si vous êtes en désaccord avec cette procédure, veuillez communiquer avec nous par courriel (loisirs2@ville.beauceville.qc.ca) ou par téléphone (418) 774-6252 #222.

19. Nouveautés 2010

Activités spéciales tout au long de l'été

Il y aura plusieurs sorties qui se dérouleront à l'extérieur du Camp de Jour. Toutes ces activités sont comprises dans les frais d'inscription, à l'exception des Galeries de la Capitale. Pour que votre enfant puisse participer à cette sortie, vous devez avoir rempli la fiche à cet effet. **Les enfants qui auront reçu un ou des avis disciplinaires ne pourront peut-être pas y aller.**

Les sorties pour l'été 2010 :

- ✓ Journée de fête et de jeux gonflables (5-12 ans) : vendredi 2 juillet
- ✓ Olympiades inter-OTJ à St-Joseph (5-12 ans): vendredi 9 juillet
- ✓ Galeries de la Capitale (5-12) : mercredi 14 juillet
- ✓ Grandeur nature à St-Victor (9-12 ans) : lundi 19 juillet
- ✓ Festivités western à St-Victor (5-8 ans) : mercredi 21 juillet
- ✓ Randonnée à vélo cyclable (9-12 ans) : mercredi 28 juillet
- ✓ Parc des sept chutes (5-8 ans) : mercredi 28 juillet
- ✓ Camping de nuit (5-12 ans) : jeudi 5 août et vendredi 6 août
- ✓ Kermesse Épluchette (5-12 ans) : vendredi 14 août

«Après-midi en folie»

Ce concept agira en remplacement de la piscine. En envoyant vos enfants à ceci, vous y retrouverez des activités spécifiques pour chaque groupe d'âge.

5-8 ans :

- Initiation à différents sports (tennis, volleyball, etc.)
- Présence d'un jeu d'eau
- Création sonore

9-12 ans :

- Golf
- Hockey intérieur
- Initiation à différents sports (kinball, tennis, volleyball, etc.)
- Préparation d'une pièce de théâtre
- Atelier de scrapbooking
- Arts plastiques
- Trousse d'Hydro-Québec

Les 2 :

- Visite à la caserne des pompiers
- Visite d'un agent de la faune
- Organisation d'un bingo
- Présence d'un groupe de musique

Plusieurs activités à la programmation restent à déterminer. Les enfants seront ébahis par la qualité et la diversité de celle-ci.



RÉUNION D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Afin de commencer l'été du bon pied, vous êtes invités à une soirée d'information qui aura lieu:

Jeudi, le 10 juin 2010

À l'hôtel de ville

540, boulevard Renault

Salle 2^e étage

De 19h00 à 20h30

Cette soirée vous permettra d'être informé sur les procédures de notre organisation. Vous pourrez en profiter pour poser vos questions afin d'être rassuré sur nos façons de procéder. En plus, vous allez rencontrer les animateurs, les responsables du service de surveillance et les accompagnateurs de cet été. Cette soirée vous est fortement suggérée pour connaître le fonctionnement du Camp de Jour.

De plus, vous pourrez faire l'inscription de votre enfant.

Nous vous attendons en grand nombre!